

d'environ 6,000 dans les bureaux locaux du rationnement (la plupart travailleurs bénévoles à temps discontinu), ainsi qu'une somme énorme de travail qui absorbe le temps des commerces de distribution.

Rationnement par coupons.—*Essence.*—Le rationnement par coupons de l'essence fut introduit et mis en vigueur le 1er avril 1942; des bureaux régionaux de régie furent établis pour exercer ce contrôle. Tout propriétaire de véhicule devait enregistrer sa voiture à la régie des huiles et se procurer un carnet de coupons de rations.

Un nouveau système fut établi le 1er avril 1943 et, sauf quelques légères modifications, resta en vigueur durant l'année de rationnement 1944-45. Ce système pourvoit à une ration de base pour chaque voiture de tourisme, plus une ration supplémentaire destinée à répondre aux besoins particuliers reconnus des propriétaires d'automobiles admissibles dans une catégorie spéciale. Chaque voiture de tourisme a droit à un carnet de la catégorie de base "AA". Les personnes admissibles pouvant prouver qu'elles ont besoin d'une catégorie spéciale ont droit à des coupons supplémentaires pour l'exercice de leur profession. Deux voitures de la même catégorie ne reçoivent pas nécessairement la même ration. Certains propriétaires admis dans une catégorie spéciale peuvent ne recevoir qu'une portion d'un carnet spécial de rationnement; d'autres peuvent recevoir deux carnets ou portions de carnet ou plus selon les besoins établis. Les motocyclettes, véhicules commerciaux et embarcations obtiennent également de l'essence dans diverses catégories.

Viande.—Le rationnement de la viande fut inauguré en 1943, à cause de la pénurie grandissante et de la nécessité d'imposer une limite à la consommation canadienne afin de disposer de quantités suffisantes en faveur du Royaume-Uni. L'écoulement intense inusité de bestiaux ajouté au manque d'espace pour l'entrepôtage et l'expédition obligèrent à suspendre le rationnement de la viande le 1er mars 1944. Bien que la production record de bestiaux permette de différer le rationnement encore cette année, la méthode de rationnement est tenue prête à une nouvelle et prompt application en cas de nécessité.

Thé et café.—Grâce à l'amélioration des conditions de transport, la ration du thé et du café a augmenté de 40 p.c. le 1er mai 1944, chaque coupon étant valable pour 4 onces de thé ou 16 onces de café et deux coupons devenant valides chaque mois. Les perspectives favorables persistantes et les stocks abondants ont fait supprimer le rationnement le 19 septembre 1944. Les restrictions sur le thé et le café servis dans les restaurants ont été levées, mais les réglementations régissant la crème et le sucre servis demeurent en vigueur à cause des approvisionnements restreints de crème et de sucre. Lorsque le rationnement a commencé, en 1942, la consommation de thé avait subi une forte réduction et celle du café était à peine sensible mais, depuis que le rationnement a été supprimé, la consommation de thé a augmenté dans les mêmes proportions que celle du café. A la fin de l'année, la consommation mensuelle de thé avait presque atteint le niveau de 1939-41, mais celle du café s'élevait beaucoup au-dessus de la moyenne.

Beurre.—Les demandes accrues de lait fluide pour la consommation domestique et l'expédition de fromage au Royaume-Uni sont cause de la réduction des approvisionnements domestiques de beurre en 1944. En mars 1944, afin de remédier à la pénurie de beurre, la validité d'un coupon fut retardée. Toutefois, la production étant encore au ralenti au cœur de la saison (l'été), il n'était pas possible de continuer à accorder la ration entière de huit onces et il fut jugé nécessaire de la réduire durant les sept derniers mois de l'année en retardant la validité d'un coupon toutes